

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

ALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu les délibérations du Comité d'Hygiène et de Salubrité publique en date des 18 juillet et 16 novembre 1907;

Notre Conseil d'État entendu;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

Toutes les fois qu'il aura été constaté que le fonctionnement d'un établissement industriel a pour conséquence la production habituelle de fumées noires, épaisses ou prolongées, ou de gaz délétères, pouvant atteindre les habitations voisines ou infecter l'atmosphère de la Principauté, le Gouverneur Général mettra les propriétaires, directeurs ou gérants des dits établissements en demeure de prendre les mesures nécessaires pour faire, dans un délai de six mois, disparaître ces inconvénients.

ART. 2.

Dans le cas où lesdits établissements n'auraient pas fait cesser ces inconvénients à l'expiration du délai fixé à l'article premier, la contravention sera constatée par le Commissaire de Police du quartier.

Cette contravention donnera lieu à une amende de cinq à cinquante francs.

Si, après un délai d'un mois depuis la contravention constatée, une contravention de même nature est relevée, l'amende pourra être portée à cinq cents francs.

Si, à la suite d'un nouveau délai d'un mois après la deuxième contravention constatée, les propriétaires, directeurs ou gérants n'ont pas obtempéré aux injonctions de l'autorité, la fermeture des établissements pourra être prononcée par Arrêté du Gouverneur Général, les intéressés entendus.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le vingt-neuf février dix-neuf cent huit.

ALBERT.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
ED. DE LATTRE.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Albert de Belgique ont déjeuné avant-hier, dimanche, au Palais de Monaco.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Dans son audience du 5 mars courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

B. J.-B., né à Clavesana (Italie) le 22 juin 1860, manœuvre, demeurant à Monaco, quarante-huit heures de prison, pour ivrognerie;

T. A., né à Fivizzano (Italie) le 27 novembre 1869, manœuvre, demeurant à Cabbé-Roquebrune, six jours de prison et 15 francs d'amende (par défaut), pour ivrognerie;

B. J., né à Oneglia (Italie) le 11 juillet 1890, débardeur, demeurant à La Turbie, quartier Saint-Antoine, un an de prison et 16 francs d'amende, pour vols et infraction à un arrêté d'expulsion;

O. R., né à Monaco, le 4 décembre 1887, débardeur, demeurant à Monaco, six mois de prison, pour violences ou voies de fait, outrages par paroles, rébellion et menaces verbales.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Rigoletto, opéra en 4 actes de PIAVE, d'après Victor HUGO, musique de VERDI. — Distribution : Le Duc de Mantoue, M. ANSELMI; Rigoletto, M. RENAUD; Sparafucile, M. NIVETTE; Monterone, M. DOUAILLIER; Marullo, M. ANANIAN; Borsa, M. VRONSKY; Gilda, M^{lle} SELMA KURZ; Maddalena, M^{lle} LUCEY; Giovanna, M^{lle} NOZERAN; Comtesse Ceprano, M^{lle} MÉRENTIÉ-MAËL.

L'orchestre sous la direction de M. Alexandre POMÉ.

Ce fut un vrai plaisir pour nous de voir, devant une nombreuse et brillante assistance, se renouveler le succès de la saison dernière aux représentations de *Rigoletto*. On sait déjà de quels soins artistiques est entouré, à Monte Carlo, le chef-d'œuvre de Verdi.

L'intérêt de la pièce, tirée de Victor Hugo, découle surtout de la force dramatique. Le sujet est connu : Rigoletto, bouffon de la cour de Mantoue, au xv^e siècle, cache l'existence de sa fille Gilda aux assiduités amoureuses de son maître. Mais, malgré ses précautions de chaque instant, le Duc finit par séduire la jeune fille. Rigoletto, fou de douleur et de colère, jure de se venger; il veut

attirer le Duc dans un guet-apens, et c'est le corps de Gilda que lui livre Sparafucile.

Le génie du compositeur d'une trilogie admirable et colossale a su animer et faire vivre à la scène ces personnages en leur prêtant, musicalement, des accents de haine et d'amour, de joie et d'angoisse d'une vérité saisissante et d'une intense expression dramatique.

Fougueuse et éclatante, claire et passionnée, cette musique restera la plus impressionnante du maître. Sa phrase, très personnelle et reconnaissable entre toutes, est à la portée de tout le monde. Là, aux qualités de métier, Verdi joint un relief d'idées et une couleur particulière, qui ne se retrouvent chez lui nulle part au même degré. Cela tient plus au calcul savant lui-même qu'à la richesse d'invention qui se manifeste dans le tour mélodique, dans l'harmonie et dans l'orchestration.

Mais il serait superflu de revenir sur un argument pour lequel on a déjà épuisé toutes les formules de la critique et de l'esthétique. « L'auteur de *Rigoletto* — a dit quelque part l'illustre compositeur Massenet — est d'autant plus grand, que son génie, toujours en éveil, s'est maintenu personnel, et que c'est par ses chefs-d'œuvre sincères qu'il restera, non seulement la gloire la plus pure et la plus vibrante de son pays, mais encore la fortune du théâtre et l'honneur de la musique du XIX^e siècle. »

On a applaudi de nouveau toutes les pages de cette superbe partition, où les situations dramatiques s'enchaînent si heureusement et les passages dignes de mention se suivent d'un bout à l'autre.

Sous la direction artistique de M. Raoul Gunsbourg, ce spectacle atteint à la perfection à chaque reprise. Sans vouloir entrer, cette fois, dans de nombreux détails, disons tout de suite qu'il fallait aux représentations de *Rigoletto* non seulement des chanteurs capables d'en faire valoir les mélodies exquises, mais des comédiens lyriques de tout premier ordre, et que ces deux conditions se trouvèrent supérieurement réunies dans l'interprétation récente.

M^{lle} Selma Kurz a retrouvé l'énorme succès qui accueillit l'an dernier, presque à pareille date, sa composition idéale du rôle de Gilda, dont elle a rendu les extases et les angoisses avec intensité. Une fois de plus, sa voix délicieuse, étendue et puissante a fait merveilles dans une parfaite interprétation musicale, et une fois de plus l'admirable artiste y a été acclamée.

Des ovations enthousiastes ont salué le jeune et déjà célèbre ténor Anselmi, dont on avait tant apprécié, dans les précédentes représentations de *la Gioconda* et de *la Tosca*, le jeu sobre et la grande science du chant, faisant valoir une voix d'une fraîcheur et d'un timbre exquis. Il est impossible d'incarner avec plus d'ardeur et d'élan le rôle du duc de Mantoue, conquérant et libertin, et d'en traduire les accents passionnés avec un art plus achevé. La ballade si populaire, *Questa*

o quella per me pari sono — Ah! quant'altre d'intorno mi vedo, a été « bissée » chaque soir, et lui a valu de la part de la salle de chaleureux applaudissements. Dans le duo d'amour avec Gilda, *Or dunque amiamoci, donna celeste*; puis dans la célèbre chanson, *La donna è mobile — qual piuma al vento*, qu'il chante d'une façon admirable, M. Anselmi fit preuve d'une virtuosité que rien ne saurait démentir.

C'était M. Renaud qui prêtait encore une fois ses qualités précieuses de chanteur et de comédien impeccable au rôle complexe et difficile de Rigoletto : il y a été ironique, tendre, douloureux, terrible. C'est pour lui un rôle superbe. Il fut sublime surtout au deuxième acte, où Rigoletto médite la vengeance, et après en avoir convenu le prix avec Sparafucile, « Tous deux égaux ! », exclame-t-il en regardant sortir le bandit. — Moi j'ai la langue et lui l'épée. — Moi, l'homme qui fait rire, et lui, de sang trempée — montrant sa main — c'est l'assassin ! » On frissonne, lorsque l'interprète illustre exprime d'un accent tragique toute la violente douleur de son personnage : « Le vieillard m'a maudit !... O marâtre nature ! — ton œuvre impure — c'est moi, le bouffon ! — O rage ! un nain difforme ! une chose sans nom ! — Vil jouet qui ne doit que provoquer le rire !... » Aussi le public lui a-t-il renouvelé l'accueil le plus flatteur dans cette manifestation d'une rare intensité de vie, où les intentions musicales trouvent autant que l'action dramatique l'interprétation la plus parfaite.

Ces trois merveilleux artistes ont été rappelés avec frénésie.

Sparafucile était personnifié par M. Nivette, dont le puissant organe et l'allure d'une savante rudesse convenaient à souhait à la composition de ce rôle.

M^{lle} Lucey fit apprécier sa voix charmante de contralto et son jeu déléuré sous les traits d'une séduisante bohémienne.

M. Douaillier a donné à la figure de Monterone un cachet de noblesse remarquable. MM. Ananiani, Vronsky et M^{lles} Nozeran et Mérentié-Maël ont dignement complété une magnifique distribution.

Les chœurs ont été remarquables de justesse, de précision et de mouvement scénique.

L'interprétation de la belle partition de Verdi, sous la baguette de M. Alexandre Pomé, fut des plus brillantes ; et c'est avec une finesse de détails, un ensemble et une intelligence au-dessus de tout éloge que l'orchestre en a rendu toutes les magistrales beautés. Jamais donc M. Pomé et les excellents musiciens qui étaient groupés autour de lui n'ont mieux mérité l'ovation que leur a décerné un auditoire ravi.

Fernand PLATY.

THÉÂTRE

M. Noblet dans un rôle d'agent de renseignements, M. Pierre Magnier dans celui d'un amoureux jaloux, M^{lle} Liceny dans celui de la mignonne Josine ont, avec M. Victor Launay et M^{lle} Elena, fait applaudir, lundi, mardi et mercredi, au Palais des Beaux-Arts, une amusante saynète, *Les deux oreillers*, de M. René Maizeroy. Deux excellents artistes de café-concert, M. Remongin et l'imitatrice Clara Flaurens, complétaient ce programme.

Vendredi et samedi, *Les Périls de la Vertu*, un charmant petit opéra-comique de MM. Fortiolis pour le livret et Mathé pour la musique a été délicieusement chanté par M^{lle} Gaby Boissy et joué avec beaucoup d'entrain par MM. Alberthal et Poudrier. Les charmantes danseuses Suzanne et Blanche Mante ont ravi les amateurs de chorégraphie dans une gracieuse fantaisie, *Danses Louis XIII et Danses de Charité*, dont la partition est due à l'excellent compositeur Nazare-Aga.

CONCERTS

Au concert de jeudi, l'orchestre a fait entendre une page majestueuse de Cherubini, l'ouverture des *Abencérages*. C'est une œuvre d'une écriture savante et claire, mais d'une inspiration et d'un mouvement lyrique médiocres.

La *Symphonie en Sol mineur* (n° 1) de Kalinnikow est d'un travail très intéressant et très ingénieux. Elle a un charme d'indécision et un caractère tantôt rêveur et mélancolique, tantôt endiablé, d'une inspiration nettement slave. Elle a été admirablement rendue et chaleureusement acclamée.

Le principal attrait du concert était l'audition des œuvres de M^{me} G. Ferrari. Elles ont été accueillies avec la plus flatteuse faveur et, à la fin de l'audition, quand M^{me} Ferrari elle-même a exécuté au piano sa pittoresque *Rapsodie Espagnole*, une véritable ovation a été faite au compositeur et à l'exécutante.

Le *Prélude de la Cour d'Amour*, traduit avec bonheur et précision le souvenir qu'il évoque. C'est une page d'inspiration mélodique très distinguée. L'effet en est surtout élégant et gracieux. L'orchestration est savamment ouvragée. Les timbres y sont employés avec un art consommé.

Le prélude du 2^e acte de l'*Ame en peine* offre les mêmes qualités. Le sentiment en est d'une mélancolie très prenante, exprimée tour à tour par le cor anglais et le violoncelle et rehaussée par des ensembles dramatiques.

M^{lle} Yvonne Dubel a interprété plusieurs mélodies de M^{me} Ferrari, écrites sur des poésies de V. Hugo et H. Vacaresco. Heureusement inspirées de la pensée ou du sentiment du poète, ces pages d'un joli dessin mélodique ont été vivement applaudies. M^{lle} Dubel y a fait apprécier sa voix d'une admirable pureté et son beau style. Son succès a été considérable.

Enfin M^{me} Ferrari a interprété elle-même sa *Rapsodie Espagnole* très brillante et d'une couleur très pittoresque. Cette œuvre a valu à l'auteur-interprète une ovation bien méritée.

Jeudi 12 Mars 1908, à 2 heures et demie

17^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de

MM. ALEXANDRE GEORGES et LÉON JEHIN
avec le concours de M^{me} MARGUERITE CARRÉ, de l'Opéra-Comique
et de M. GEORGES ENESCO, violoniste

Auditions d'œuvres de M. Alexandre GEORGES
sous sa direction

Axël (d'après le poème de Villiers de l'Isle Adam).

I. Le monde religieux. — II. Le monde tragique.

Fragments de *Miarka*.

A) Préludes de *Miarka*.

I. Mort de Tiarko. — II. Pastorale et Marche Romane.

B) I. La pluie ! — II. L'eau qui court.

Madame Marguerite CARRÉ.

Naissance de Vénus (poème symphonique).

Lohengrin, prélude..... Wagner.

Concerto, pour violon et orchestre (n° 7). Mozart.

M. Georges ENESCO.

A) *Le Nil*..... Xavier Leroux.

B) *A toi*..... Schumann.

C) *Gavotte de Manon*..... Massenet.

Madame Marguerite CARRÉ.

La Clochette, caprice pour violon..... Paganini.

M. Georges ENESCO.

Prélude et Cortège de *Déjanire*..... Saint-Saëns.

TIR AUX PIGEONS DE MONTE CARLO

Mardi dernier, 3 mars, le *Prix de l'Hermitage-Hôtel* (série) a réuni 39 tireurs. MM. Drury (29 m.), comte F. de Neiva (26 m. 1/4) et Spalding (26 m. 1/4), tuant 5 sur 5, partagent les trois premières places.

La poule a été gagnée par MM. de Gurtubay, comte F. de Neiva.

Mercredi, 44 tireurs ont pris part au *Prix de*

Menton (27 m.). MM. A. Thonier et Roberts, tuant 6 sur 6, partagent les deux premières places ; MM. Journu et Pettenati, tuant 5 sur 6, partagent la troisième place.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Beresford, comte F. de Neiva, H. Fraser, O'Neil.

Le *Prix des Ciro's Restaurants* (série) a réuni, jeudi, 34 tireurs. M. Mackintosh (29 m.), tuant 10 sur 10, premier ; comte F. de Neiva (29 m.), tuant 9 sur 10, deuxième ; MM. comte T. de Gramedo (24 m.), A. Thonier (26 m. 1/4) et Roberts (29 m.), tuant 7 sur 8, partagent la troisième place.

La poule a été gagnée par MM. baron de Dorlodot, Castadère.

Vendredi, 37 tireurs ont pris part au *Prix de la Turbie*, handicap. MM. baron Von Schickfus (25 m. 1/2), comte Pfeil (25 m.) et Castadère (24 m.), tuant 8 sur 8, partagent les trois premières places.

Les autres poules ont été gagnées par MM. I. Fraser, Lawton, Journu, Maran.

Samedi, 43 tireurs ont pris part au *Prix du Cap Martin*, handicap. MM. I. Fraser (30 m. 3/4) et Rondeaux (20 m.), tuant 12 sur 12, partagent les deux premières places ; MM. Nivière (24 m.) et Beresford (25 m. 1/2), tuant 11 sur 12, partagent la troisième place.

Hier, lundi, le *Prix du Cap Saint-Jean* (27 m.), a réuni 35 tireurs. MM. H. Fraser, Lawton et comte de Méran, tuant 9 sur 9, partagent les trois premières places.

Les autres poules ont été gagnées par MM. comte de Méran, Beresford.

Mercredi 11 mars : *Prix de Laghet* (hand). — 3,000 fr. ajoutés à une entrée de 80 francs. 1 pigeon.

Vendredi 13 mars : *Prix des Résédas* (handicap). — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon.

Samedi 14 mars : *Prix des Orangiers* (distance fixe). — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon.

Lundi 16 mars : *Prix des Palmiers* (hand.). — 1,000 fr. ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon.

Mécredi 18 mars : *Prix des Roses* (hand). — 3,000 fr. ajoutés à une entrée de 80 fr. 1 pigeon.

SUR LE LITTORAL

De Beausoleil :

La Revue du Palais du Soleil, interrompue en plein succès, a cédé la place à des attractions de music-hall. Le même programme réunit plusieurs numéros dont chacun suffirait à assurer le succès du spectacle. C'est ainsi qu'on a admiré et applaudi Cléo de Mérode dans ses danses de caractère, la belle Carmen de Villers et le somptueux ballet de *La Mariska*, admirablement mimé et dansé par Trouhanowa, Clustine et Saracéo.

LA LUTTE CONTRE LA POUSSIÈRE DES ROUTES

M. le docteur Guglielminetti, qui s'est adonné à la recherche des moyens propres à supprimer la poussière des routes et dont les travaux en cette matière font autorité, a résumé le résultat de ses recherches dans un rapport présenté par lui au Congrès de Climatothérapie et d'Hygiène urbaine tenu en 1907 à Cannes, Nice, Monaco et Menton. Il examine dans ce travail les différents procédés préconisés pour remédier aux inconvénients de la poussière (balayage et arrosage, pétrolage, arrosage à l'eau additionnée d'huile miscible) et, après en avoir démontré l'insuffisance, expose la méthode du goudronnage dont il est l'inventeur.

Dans ce pays où la poussière, à certaines époques de l'année, est devenue si incommode depuis le développement de l'automobilisme, il paraît sans doute intéressant de prendre connaissance des considérations du docteur Guglielminetti.

Ajoutons que le docteur Guglielminetti a pris part au Congrès international de la Route tenu en décembre dernier sous la présidence de M. Barthou, ministre des Travaux publics de la Répu-

blique Française, et a été nommé membre du Comité technique de ce Congrès.

Voici le travail de M. le docteur Guglielminetti :

Mon très honoré confrère, le docteur Chaboux, vient de vous faire un exposé magistral de l'influence néfaste de la poussière sur l'organisme humain ; il vous a dit pourquoi il fallait combattre la poussière sur notre littoral, moi, je vais essayer de vous dire comment.

Il y a deux sortes de poussières, la poussière d'usure, produite par l'usure de la chaussée, et la poussière d'apport, produite par le crottin des chevaux ou amenée sur la chaussée par le vent, les voitures, etc. La poussière d'usure dépend de la qualité des matériaux qui forment la couche supérieure de la chaussée. Presque nulle sur des pavages en bois ou en asphalte, elle est au contraire très abondante sur une route empierrée, surtout depuis l'automobilisme. En transformant les rues empierrées en des rues pavées en bois ou en asphalte, on diminuerait de 100 % cette poussière d'usure.

Mais le pavage coûte 20 francs le mètre carré, l'empierrement 2 francs. La promenade des Anglais à Nice aurait coûté en bois ou en asphalte un demi-million, tandis qu'en empierrement elle n'a coûté que 50.000 fr. C'est donc une question de prix.

La poussière d'apport se trouve sur toutes les chaussées, même sur les chaussées les plus dures, qui ne s'usent presque pas, telles que l'asphalte et le bois. Il n'y a rien à faire contre ce genre de poussière, que de l'enlever par le balayage ou d'empêcher par l'arrosage qu'elle se soulève. Si les voitures automobiles produisent une grande quantité de poussière d'usure, les voitures hippomobiles, par contre, produisent une grande quantité de poussière d'apport. Dans une grande agglomération, la poussière produite par le crottin des chevaux est, à elle seule, plus importante que toutes les autres poussières réunies.

A Monte Carlo on enlève annuellement environ 10.000 mètres cubes d'ordures ménagères et 5.000 mètres cubes de poussière et de crottin. Dans ces derniers, le crottin seul figure pour 4.000 mètres cubes. Au point de vue de la propreté des rues et de l'hygiène publique, la suppression des chevaux dans les villes serait à désirer.

Sur les 50.000 mètres cubes d'ordures et de poussières annuelles de Dresde, il y a 30.000 mètres cubes de crottin, il faudrait un train de 30 kilomètres de longueur pour le charger.

Jusqu'en 1902, époque de nos premiers essais de goudronnage, on ne connaissait comme remède contre la poussière que le balayage et l'arrosage, remèdes purement palliatifs.

Lorsque je vis que le goudron durcissait, presque comme l'asphalte, une surface de chaussée, j'eus la conviction qu'un remède curatif était trouvé, s'attaquant directement à la raison même de la poussière, c'est-à-dire à l'usure.

Les nombreux essais faits depuis cette époque et dont M. Janet, député du Doubs, a fait un très remarquable rapport à propos du budget des Travaux publics (exercice 1907) devant la Chambre, sont absolument favorables au goudronnage.

Les remèdes contre la poussière peuvent donc se diviser en palliatifs et en curatifs.

Comme palliatifs peuvent être considérés : 1° le balayage et l'ébouage ; 2° l'arrosage à l'eau ; 3° l'arrosage à l'eau additionnée de sels déliquescents.

1° LE BALAYAGE. — Le balayage peut se faire à la main ou à la machine ; balayer à sec devrait être absolument proscrit, car on ne fait que déplacer la poussière. Arroser une route chargée de poussière est faire œuvre inutile ; on transforme la poussière en boue avec tous les inconvénients de celle-ci (dérapage, éclaboussage).

L'ébouage est l'opération qui consiste, après une pluie ou un arrosage, à nettoyer la chaussée en retirant la boue.

La fréquence des nettoyages est une condition essentielle pour la bonne hygiène d'une ville. Pour bien faire, il faudrait nettoyer à fond toutes les rues au moins une fois par jour et faire plusieurs nettoyages supplémentaires des rues principales dans le courant de la journée.

A Berlin, Cologne, Francfort et Dresde, le mètre carré de balayage fait dans ces conditions revient à 30 centimes par an.

2° L'ARROSAGE A L'EAU. — L'arrosage à l'eau peut se faire par la lance ou par le tonneau hippo ou automobile. Sur les routes parcourues par les tramways, on peut utiliser leurs tonneaux automoteurs pour arroser toute la largeur de la route, comme notre Ligue contre la poussière l'a fait entre Nice et Monaco.

Pour obtenir par l'arrosage des résultats durables, il faudrait arroser abondamment, ce qui crée de la boue. Mieux vaut arroser légèrement et fréquemment pour maintenir la chaussée dans un parfait état d'humidité, entre la boue et la poussière, ce que les cantonniers, dans un langage imagé, appellent la route verte.

3° L'ARROSAGE A L'EAU ADDITIONNÉE DE SELS DÉLIQUESCENTS prolonge l'effet de l'arrosage à l'eau pure, parce que l'eau salée fixe sur la chaussée l'humidité de l'atmosphère et ne s'évapore pas aussi vite que l'eau ordinaire.

Les résultats temporaires de l'arrosage à l'eau de mer paraissent bons, mais cet arrosage dessèche l'atmosphère de façon désagréable ; l'eau de mer tache les vêtements, corrode les sabots des chevaux de façon à y produire des fissures, ronge le fer ; en plus, le sel qui reste sur la chaussée, après l'évaporation de l'eau, peut produire, par réverbération, des maladies des yeux.

Les remèdes curatifs qui visent la consolidation de la chaussée empierrée sont : 1° le pétrolage, 2° l'arrosage à l'eau additionnée d'huiles bitumineuses, 3° le goudronnage.

1° LE PÉTROLAGE. — C'est en juin 1901 que parurent en France les premiers articles de notre précieux collaborateur M. Emile Gautier, proposant le pétrolage des routes contre la poussière, d'après l'exemple des Californiens. Malheureusement, le pétrole, qui revient à 20 ou 30 fr. la tonne en Amérique, coûte ici 200 fr., de sorte que ce remède, qui serait assez radical, est trop coûteux ; en plus, dans les pays où il pleut beaucoup, il produit de la boue grasse.

2° L'ARROSAGE A L'EAU ADDITIONNÉE D'HUILE MISCIBLE est d'une efficacité indiscutable, mais d'une durée de 4 à 15 jours seulement.

C'est grâce au Comité de Nice contre la poussière que les premiers essais à la Westrumite ont été faits à Beaulieu en 1904 et c'est sur notre proposition que l'Automobile Club de France l'a appliquée sur le circuit des Ardennes avec pleine satisfaction.

On a souvent confondu le westrumitage avec du goudronnage ; ce n'est pas la même chose. Le westrumitage est un arrosage avec du goudron minéral rendu soluble dans l'eau par l'ammoniaque ; le goudronnage est une peinture de la route avec du goudron de houille ou coaltar.

Des produits analogues à la Westrumite ont été essayés depuis avec plus ou moins de succès, ce sont : l'Odocréol, la Rapidité, les Pulvérisants, l'Apulvite, le Pulvivoire, l'Injectoline, la Poussierite, Simplicite, Fix, Zibellite, Goudrogénite, Bétonite, Barnite, Antistof, etc.

Arrivons maintenant au :

3° GOUDRONNAGE. — Il m'est particulièrement agréable d'entretenir le Congrès sur cette question, relativement jeune, ici à Monaco même, d'où est partie la campagne en faveur du goudronnage. Commencé à Nice d'abord, puis à Paris, ce mouvement s'est généralisé dans toute la France, et j'ai le plaisir de vous annoncer qu'il a non seulement dépassé la frontière, mais qu'il est allé jusqu'aux colonies.

En Suisse, grâce au précieux concours de M. Navazza, président de la Ligue Suisse contre la poussière, de nombreux essais ont été faits à Genève, Lausanne, Berne, etc. En Allemagne, le confrère Uebel a fondé une ligue allemande ; à Munich et dans les villes de Mannheim, Dresde, Baden-Baden, différents goudronnages ont été exécutés. En Angleterre, une ligue contre la poussière a été fondée, ainsi qu'une Association pour l'amélioration des routes par M. Rees Jeffreys, et une vingtaine de kilomètres de routes sont déjà goudronnées à Brighton, Epsom, etc. ; un concours de machines goudronneuses est fixé pour ce printemps prochain avec

3.000 fr. pour le premier prix et 2.000 fr. pour le second.

En Autriche, c'est le célèbre professeur Schrotter qui s'est mis à la tête d'une ligue autrichienne ; des essais ont été faits à Vienne. De même, des goudronnages ont été faits en Roumanie et en Tunisie.

Le goudronnage peut se faire à froid et à chaud.

Le goudronnage à froid consiste à incorporer 10 % d'huile lourde à 90 % de goudron de houille pour rendre celui-ci plus fluide ; cela supprime le chauffage, mais nécessite l'emploi de l'huile lourde, de sorte que le prix de revient est le même. Les résultats sont bons.

Le goudronnage à chaud est le plus habituellement employé. Le chauffage peut se faire à l'usine ou sur le chantier. Le goudron, qui contient généralement de l'ammoniaque, mousse à 90°. Dans les distilleries de goudron on chasse ces eaux ammoniacales, ce qui permet de chauffer le goudron à 150° à l'usine même et d'arriver sur les chantiers, à une vingtaine de kilomètres environ de l'usine, avec du goudron encore suffisamment chaud (c'est ce qu'on nomme le goudron distillé Lassailly).

Généralement on chauffe le goudron sur le chantier même, soit dans des bassines, soit dans des tonnes roulantes sous lesquelles on introduit un foyer mobile : appareil Grillot, appareil Durey-Sohy. Pour répandre le goudron ainsi chauffé, on se sert d'arrosoirs de jardinier, munis de pommes aplaties en éventail, chez Grillot, et on adopte une rampe d'arrosage à l'appareil chauffe-goudron (chez Durey-Sohy). Derrière les arrosoirs ou la rampe, les ouvriers étalent le goudron au moyen de balais. Ici, à Monaco, M. Schirret présentera au Congrès un système de bassines pour chauffer le goudron, dans lesquelles on trempe les balais pour badigeonner la route.

Pour aller plus vite, point capital pour profiter des circonstances atmosphériques favorables, MM. Lassailly et Vinsonneau-Hédeline ont construit de grandes machines. Dans celle de Vinsonneau, le goudron est chauffé par un thermo siphon dont l'eau emprunte sa chaleur à un foyer à pétrole. L'épandage se fait par un ajoutage spécial en forme d'un papillon qui règle l'épaisseur du jet sous une pression d'air comprimé constante. La machine Lassailly se compose de deux voitures, l'une chauffe-goudron dans laquelle de grandes quantités de goudron sont chauffées en quelques minutes et sans danger d'inflammation au moyen de serpentins à circulation de vapeur. Cette même vapeur presse le goudron bouillant dans la voiture goudronneuse, tonneau d'arrosage en fer, duquel le goudron s'écoule dans un bac, régulateur de la pression, et de là sur la route par une rampe percée de trous. Derrière cette rampe sont fixés des balais qui étalent automatiquement le goudron, de sorte que la main-d'œuvre est presque supprimée.

Ce système présente un avantage considérable en permettant d'appliquer 2.500 kilogrammes de goudron en une heure, soit 2.000 mètres carrés de route.

Les deux systèmes Lassailly et Vinsonneau ont été essayés ces derniers temps et donnent des bons résultats comme rapidité du séchage, pénétration du goudron, durée d'efficacité, etc. Ces résultats paraissent dépendre plutôt de la façon dont la route est préparée que de la façon avec laquelle le goudron est répandu. La machine de l'avenir sera celle qui donnera le meilleur rendement.

Après l'étendage on laisse sécher le goudron autant que possible, 24 à 48 heures, avant d'y admettre la circulation des voitures. S'il n'est pas complètement sec à ce moment, on le saupoudre d'une légère couche de sable ou de poussière de route.

Quelles sont les conditions à remplir pour obtenir un bon goudronnage ?

Une commission d'études pour la suppression de la poussière et la conservation des chaussées, formée par des Inspecteurs généraux et des Ingénieurs des Ponts et Chaussées, a été instituée en 1905 au Ministère des Travaux publics, sur la demande de la Ligue contre la poussière, et je vais laisser la parole au Secrétaire de cette Commission, M. Le Gavrian.

« L'on reconnaît universellement aujourd'hui que les conditions ci-après sont nécessaires :

1° Opérer sur une chaussée récemment rechargée, bien ronde, suffisamment asséchée. Sur une chaussée

flâcheuse, le goudron se maintiendra beaucoup moins longtemps. Sur une chaussée humide au moment du répandage, il s'écaillera et disparaîtra rapidement.

2° Avoir soigneusement débarassé la chaussée des poussières et des immondices qui la recouvrent et avoir mis la mosaïque à nu, de manière que la couche de goudron pénètre dans la chaussée, et que la croûte superficielle s'y trouve pour ainsi dire ancrée.

3° Opérer par un temps sec et, si possible, par un temps chaud.

4° Etaler le goudron de manière qu'il recouvre toute la surface, sans solution de continuité.

5° Laisser le goudron sécher assez pour que les roues des voitures ne l'enlèvent pas et n'écorchent pas l'enduit.

Les résultats peuvent se diviser en deux catégories : résultats d'été, résultats d'automne et d'hiver.

RÉSULTATS D'ÉTÉ. — Il y a concordance presque complète pour constater qu'en été les résultats d'un goudronnage bien fait sont toujours satisfaisants : la poussière est supprimée ou du moins notablement diminuée ; les dégradations de l'empierrement sont largement enrayées et ces résultats sont obtenus quelles que soient la nature et l'intensité de la circulation, l'exposition de la chaussée, la qualité des matériaux qui la constituent, quelle que soit également la méthode suivie pour l'épandage du goudron (à chaud ou à froid).

Ils sont particulièrement frappants, notamment pour ce qui concerne la conservation de la chaussée, sur les routes parcourues par les automobiles.

RÉSULTATS D'AUTOMNE ET D'HIVER. — Le goudronnage se maintient bien en automne et en hiver sur les chaussées bien rondes, bien exposées, soumises à une circulation peu importante.

Lorsque l'une ou l'autre de ces conditions ne sont pas remplies, le goudron superficiel disparaît pendant la mauvaise saison et produit une boue désagréable.

PROLONGATION DE LA DURÉE DES CHAUSSÉES. — Il est hors de doute que tant que persiste la couche superficielle de goudron, la chaussée est garantie en grande partie contre l'usure. On a constaté qu'une route, qu'il était nécessaire de recharger tous les 4 ans, pouvait, une fois goudronnée, attendre 2 ans de plus pour son rechargement. D'autre part, les frais de balayage ou d'arrosage étaient réduits à un tel point que le goudronnage permettait de réaliser sur l'entretien une économie de 25 %.

Le seul obstacle que rencontrait encore le goudronnage, la question économique, est donc supprimé ; la prolongation de la durée d'une route goudronnée compense, et au-delà, les frais de goudronnage.

La quantité de goudron à employer par mètre carré dépend des propriétés absorbantes de la chaussée. On emploie généralement 1 kilog. 200 à 1 kilog. 500 par mètre carré. »

(A suivre)

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco, 8, rue des Carmes.

VENTE SUR SAISIE

Le samedi quatorze mars courant, à neuf heures du matin, dans la salle de vente Cursi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'armoires à glaces, accessoires et appareils photographiques et panoramiques, chaises, tables, fauteuils, un lit complet fer et cuivre, un canapé, un bureau-chaise, un grand tabouret, une grande glace biseauté cadre doré, une psychée, un tube, une presse à copier, un coffre-fort Debois-Ardin, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Le même jour, à deux heures de l'après-midi, villa Louis, boulevard du Nord, à Monte Carlo, il sera procédé par le même ministère à la vente aux enchères publiques d'un grand linoléum, un grand store en toile avec mécanisme, un store en toile avec son rouleau, six lampes électriques, un lustre à trois lampes électriques, une tente en toile, etc., etc.

Au comptant. 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Par jugement en date du 6 mars courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de la Principauté a déclaré les sieurs GRAS frères, droguistes, demeurant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée audit jour.

M. MAUREL, juge du siège, a été nommé Commissaire et M. RAYBAUDI, Syndic provisoire de la dite faillite.

Pour extrait conforme :

Monaco, le 9 mars 1908.

Pour le Greffier en chef,

A. Cioco, c. g.

AVIS. M. FRANÇOIS DAGNINO porte à la connaissance du public, de ses nombreux amis et connaissances qu'il vient de créer, à la Condamine, 6, rue Caroline, une

AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

qui s'occupera notamment de Contentieux, Recouvrements et Renseignements commerciaux, Gérances, Ventes et Locations d'immeubles, Achats et Ventes de Fonds de commerce, etc.

M. CHARLES PASSERON, qui a été, pendant vingt-cinq ans, principal clerc d'huissier de M^{es} Mars, Bertrand et Blanchy, a la direction de l'Agence.

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0f 25.

Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.

TEINTURERIE DE PARIS - A. CRÉMIEUX

Usine à Beausoleil. — Magasin : villa Paola, 25, boulevard du Nord Monte Carlo

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes ; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest MONACO (Condamine)



Installations à forfait. — Réparations de Meubles Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.

Prix modérés.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT : PLUS DE MODELES NOUVEAUX PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE PLUS DE LITTÉRATURE PLUS DE RECETTES DE CUISINE PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 1^{er} au 8 Mars 1908.

Table with 4 columns: Provenance, Nom et Nationalité, Capitaine, Chargement. Rows include Antibes, Nice, Id., Id., San-Remo, Cannes, Marseille.

DÉPARTS du 1^{er} au 8 Mars 1908.

Table with 4 columns: Destination, Nom et Nationalité, Capitaine, Chargement. Rows include San-Remo, Naples, Nice, San-Remo, Marseille, Id., Valence.

Imprimerie de Monaco — 1908